La communauté Emmaüs Nord du Lot, dont les activités de recyclage et de réemploi d'objets représentent l'outil premier pour lutter contre la misère et l'exclusion, va proposer à tous les comités des fêtes et associations des environs, une mise à disposition gratuite de vaisselle. Pour tous renseignements : 06 50 94 00 40 ou secretariat@emmaus-nord-du-lot.fr

L'association des Racines de Reyrevignes vous fait profiter de la belle santé de la vigne et de la lavande plantée au printemps dernier.

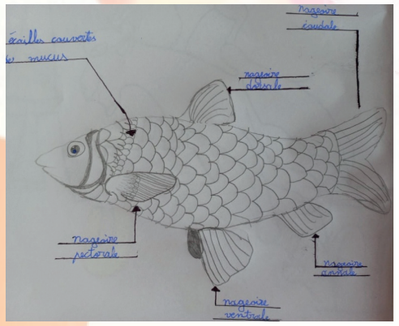

A l'école, les enfants de cours moyen, dans le cadre d'un projet avec la fédération de pêche du Lot, ont participé le 6 juin, à un atelier « pêche » encadré par Clément, jeune animateur expérimenté.

Ils en ont profité pour observer et dessiner un chevesne, et voici leurs commentaires :

- Elia : On a pêché des gardèches ou vairons qui peuvent mesurer entre 6 et 14 cm de long,
- Elyne G :La classe a réussi à pêcher une vingtaine de poissons en tout.
- Adèle : Nous avons eu de l'eau jusqu'aux cuisses !
- Guénaël : Nous avons pêché des vairons qu'on a ensuite relâché ; maîtresse a trouvé un chevesne d'une cinquantaine de cm, mort dans l'eau mais sur les galets.
- Elyne M : Les cailloux étaient glissants à cause des algues.
- Noé : Avec maitresse et Valentin, nous sommes allés remettre le chevesne dans le courant de l'eau, puis nous sommes rentrés à l'école.
- Kyllian :J'ai passé une superbe matinée à la Dordogne !

Le 13 juin, nos aînés ont partagé un bon déjeuner, autour d'une paella. Ils pourront se retrouver dans la fraîcheur du foyer rural tous les mardis de 14 h à 17 h durant les mois de juillet et d'août.

Nous rappelons les gestes à adopter en cas de fortes chaleurs.

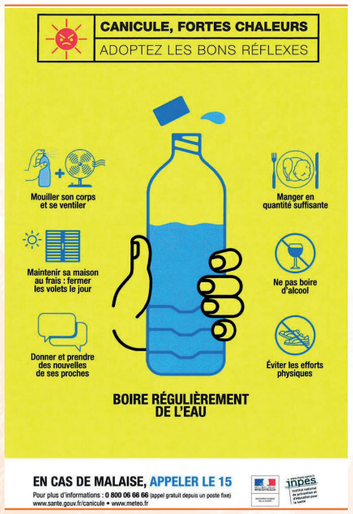

La ferme du Dariben propose des visites du jardin et de l'atelier tous les jeudis en juillet et août à 10 h. réservation au 06 25 01 01 45. Tarif : 7 € adultes – 4 € (de 6 à 15 ans).
Nous rappelons également que la boutique à la ferme est ouverte tous les jours sur demande au 06.25.01.01.45.

A la forge, la boutique « Traditions Paysannes » vient d'ouvrir. Elle propose en vente directe des produits locaux (viande d'agneau, de bœuf, de canard, charcuteries, fromages, conserves, vins et bières, …) ainsi qu'une restauration rapide sur place. Des animations sont prévues également en fin de semaine. Pour tout renseignement, joindre Karine au 06 83 76 79 46.

Après le succès de la matinée, yoga du 3 juin, les cours de yoga vont reprendre en septembre à la salle polyvalente, tous les lundis, lors de deux sessions : une à 16 h et l'autre à 18 h pour 1 h 30 de postures, étirements relaxation …. Les inscriptions sont à faire sur le site de Marlène : bidala.fr

Les ateliers d'art floral vont reprendre également un jeudi par mois dès septembre. Les nouvelles personnes intéressées doivent se faire connaître au 06 70 42 59 27.

Rédaction : J. HIRONDE BONNET, T. LEYMARIE, E. MAGNE, E. MAURY, P. SCHIEX
Réalisation & Impression ATELIER 46 - SOUILLAC

LACHAPELLE Info

Mot du maire

Depuis le printemps, où lors de la rencontre avec l'ensemble des associations, nous avons élaboré un calendrier des festivités, les nombreux bénévoles sont impatients d'œuvrer pour animer notre commune.
Dans ce journal, est détaillé dans les grandes lignes, le programme des manifestations à venir. Le moment venu , les panneaux d'affichages vous en rappelleront le détail.
De la pétanque avec la nouvelle entente bouliste, en passant par le comité des fêtes, la fête du pain, le marché gourmand, la soirée ciné belle étoile, et j'en passe, l'été sera animé à Lachapelle-Auzac.
Profitez tous, de ces moments de rencontres conviviaux qui nous réunissent.
Montrons par notre présence à ces animateurs bénévoles et dévoués que nous apprécions leurs actions.

Bon été festif à vous toutes et tous.
Ernest Maury

Lors du cinéma en plein air en août 2022.

Actions municipales

Les travaux de rénovation énergétique de l'école ont démarré. Les entreprises sont à l'œuvre. Quelques aménagements ont été faits pour le confort des enfants et des enseignantes pour éviter trop de désagréments.

Les employés communaux ont pris un peu de retard pour l'entretien des routes communales en raison du mauvais temps printanier qui a favorisé la pousse des végétaux. D'autre part, les mesures écologiques « zéro phyto » nous poussent à modifier nos pratiques avec une vision plus champêtre.

Une réunion de rappel du fonctionnement du plan communal de sauvegarde a eu lieu le vendredi 16 juin à laquelle une trentaine de personnes a participé, en présence du colonel de réserve citoyenne François Gairin. Les relais de secteurs ont un rôle important dans ce dispositif envers la population : communication, prévention, mise en sécurité, soutien en cas de sinistre ou de catastrophes naturelles ou technologiques. Sur le site internet de la commune (onglet « vie pratique », « PCS »), nous pouvons retrouver les risques définis sur notre commune et les bonnes pratiques à adopter en cas de sinistre.

Mardi 20 juin, le gendarme chef de brigade de Souillac, Frédéric Lepoux, référent pour notre commune est venu expliquer la lutte contre les fraudes à la carte bancaire, usurpations d'identité, mails frauduleux, fausses annonces en ligne… Les moyens pour éviter toutes ces escroqueries avec le témoignage de personnes victimes ont entraîné des échanges fructueux avec la trentaine de présents.

L'équipe technique vient d'être renforcée jusqu'au 28 juillet avec un emploi saisonnier : M. Alexis DENOU.

L'adressage pour les écarts de la commune vient d'être finalisé. Un plan complet sera consultable devant la mairie. Des plans pour chaque secteur seront affichés dans les panneaux d'information. Nous vous invitons, avant le 14 juillet, à nous faire part de vos remarques ou observations éventuelles en vous adressant au secrétariat de mairie.

Le conseil municipal a désigné, lors de la séance du 9 juin, les trois grands électeurs pour les élections sénatoriales de septembre 2023.

Le maître d'œuvre pour l'opération d'aménagement de la traversée de Lamothe-Timbergue vient d'être choisi, il s'agit du groupement DU BOUCHERON / GETUDE.

Mi juillet, la société Marcouly doit reprendre les malfaçons sur la traversée de Lamothe.

Les horaires de l'éclairage public ont été modifiés. L'extinction a été programmée de 23 h jusqu'à 6 h.

Dans le cadre du programme de voirie de la Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne, la deuxième partie de la route reliant le Dariben au Boulet fera l'objet d'une réfection courant juillet par la société Marcouly.

ETAT CIVIL

Naissance : Le 6 juin de Leyna KILING dont les parents habitent le Soulage

Bienvenue au bébé et félicitations aux parents

Mariages : - Le 2 mai de Mégane FORESTIER et de Thierry DUCROT qui habitent rue des Champs à Lamothe-Timbergue.

- Le 3 juin de Céline DELBREIL et Pierre LEROUX célébré par Didier DELBREIL, adjoint et père de la mariée.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux

Manifestations

Samedi 15 juillet, la communauté EMMAUS organise une grande vente de 10h à 12 h et de 14 h à 17 h, dans son nouveau local dans la zone de la Croix Blanche.

Mardi 18 juillet, à 9 h et à 10 h 30, escarpe game perché, proposé par le conseil départemental dans le cadre de ses animations dans les espaces naturels sensibles. inscription sur : planète lot ou sur espaces-naturels-sensibles-lot. (à partir de 8 ans, accompagné d'un adulte).

Vendredi 21 juillet à partir de 19 h, marché gourmand sur la place du marché à Lamothe Timbergue en présence de nombreux producteurs locaux pour partager un moment convivial sous le chapiteau avec une buvette tenue par le club de rugby flag : Les Brameur's.

Jeudi 10 aout à la salle polyvalente, à partir de 19 h, initiation au tir à l'arc avec les Archers du pays de Souillac, jeu Lot'trotteurs, buvette et restauration rapide salée et sucrée. A la tombée de la nuit, CINE BELLE ETOILE : projection en plein air du film « La petite bande ». Vous pouvez apporter siège et couverture.

Samedi 12 aout, 3ème concours de pétanque de l'été en semi-nocturne organisé par l'amicale auzacoise de pétanque sur le boulodrome du viaduc de Lamothe. Inscription à 17 h. buvette et restauration rapide.

Lundi 14 aout, à 21 h dans l'église Sainte Madeleine de Reyrevignes, concert du trio polyphonique « La Soubirane ». Venez écouter ces voix féminines qui vont enchanter l'édifice. Le verre de l'amitié clôturera la soirée.

Mardi 15 aout, à Reyrevignes, fête du pain avec cuisson dans le four à bois. A 11 h, messe dans l'église Sainte Madeleine avec bénédiction du pain. Déjeuner champêtre sous chapiteau avec apéritif offert par l'association des Amis de Reyrevignes.
20 € sur réservation au 06 70 42 59 27.

Vendredi 18 et samedi 19 août, fête à Lachapelle-Auzac organisée par le comité des fêtes :

* Vendredi soir sur le parvis de la salle polyvalente marché gourmand avec des producteurs locaux, animé par un orchestre suivi d'un grand feu d'artifice,

* Samedi en fin d'après-midi, concours de pétanque au boulodrome du viaduc de Lamothe, avec buvette et restauration rapide.

Samedi 2 septembre, concours de pétanque organisé par l'amicale auzacoise de pétanque sur le boulodrome du viaduc de Lamothe avec de nombreux lots à gagner. Inscriptions à 14 h.

N'oubliez pas les 14 et 15 octobre l'exposition des talents et savoir-faire auzacois qui se tiendra à la salle polyvalente. Préparez vos ouvrages et créations pour ce week-end.

Informations diverses

Hommage à Jean Marcel CREMOUX. Natif de Lachapelle Auzac, le 13 avril 1913 à Chapelonne, gendarme de métier à Assier, résistant pendant la deuxième guerre mondiale, il a été abattu le 8 juin 1944 par la division « Das Reich » à la ferme Gabaudet près de Gramat. Un hommage vient de lui être rendu dernièrement avec la pose d'une plaque à la gendarmerie de Livernon. Une promotion de l'école de gendarmerie de Tulle l'a choisi comme parrain.

Le restaurant du Blagour est ouvert du mercredi au dimanche midi, durant les mois de juillet et aout. Il est préférable de réserver au 05 65 37 83 93.